

Les Verts Commission mer et gestion du littoral

Toulouse, le 27 août 2004

Compte-rendu de la commission mer-littoral

Membres présents de la commission mer : Jean-Paul Declercq, Christine Sandel, Martine Rouzaud, Francine Tramoni, Claude Beaujard, Michel Daverat, Edwige Fadeieff, Hélène Babin.

Ordre du jour :

- fonctionnement de la commission, répartition des tâches, liens avec les élus et les Verts
- fonctionnement avec la communauté européenne
- projets 2004-2005
- trésorerie

Fonctionnement de la commission, répartition des tâches, liens avec les élus et les Verts :

Jean-Paul Declercq souhaite être relevé de ses fonctions de responsable de la commission. Il l'avait déjà annoncé aux précédentes journées d'été. Faute de candidatures, il renouvelle pour un an son mandat. Lorsqu'il sera remplacé comme responsable de la Commission, Jean-Paul indiquera qu'il acceptera de garder la responsabilité du groupe " **transport maritime** ".

Est élue responsable du " **groupe littoral** " : **Christine Sandel**. Elle sera assistée de Martine Rouzaud pour la façade Manche et de Michel Daverat pour la façade Atlantique. Christine s'occupant de la façade Méditerranée ainsi que de la coordination générale.

Michèle Pendelièvre reste responsable du " **groupe pêche** ", de part ses compétences et ses contacts avec la profession.

Il est nécessaire que les conseillers régionaux fédèrent leurs actions sur la pêche. Trois d'entre eux ont des vice-présidences avec compétence pêche : Janick Moriceau (membre de la commission), Giordano et Yann Hélyary, Michel Daverat (membre de la commission) est président de groupe inter-assemblées " mer / montagne / forêts " en Aquitaine.

A l'unanimité des membres présents, nous décidons de faire 3 réunions de la commission par an : la prochaine à Paris lors du CNIR de fin d'année (note : le CNIR de décembre ayant lieu à Reims après l'AG fédérale, cette réunion ne pourra avoir lieu qu'au cnir suivant), au printemps 2005 en Normandie (organisation Martine Rouzaud), la troisième aux prochaines journées d'été, afin de réduire les frais de fonctionnement, l'essentiel du travail étant échangé par mails.

Fonctionnement avec la communauté européenne :

Depuis la mise en place de la nouvelle commission européenne, **il a été créé une commission à la pêche et aux affaires maritimes**, ce qui n'était pas le cas précédemment, avec un Maltais à la présidence. Nous comptons sur Arnaud Leroy et nos députés pour favoriser les échanges, tant sur les informations en provenance de la communauté que sur la transmission de nos travaux.

La commission européenne s'étoffant au niveau des responsabilités, nous avons besoin d'être reconnus comme une commission mer/gestion du littoral à part entière quand arrivera la réforme des commissions au sein des Verts.

Projets 2004-2005 :

- **Loi littoral** : avec toutes les atteintes portées à la loi et la série de modifications législatives qui sont en cours, nous avons validé en accord avec le CEDIS une formation sur les actions à mettre en place avec à l'ordre du jour :

- la législation de base, les modifications récentes (brèche creusée par le décret du 29 mars 2004), les projets de modifications législatives [Rapport Le Guen du 21 juillet 2004 (Assemblée Nationale) et Rapport Gélard du 21 juillet 2004 (Sénat)].
- la législation européenne
- le jurisprudence

Cette formation aura lieu le samedi 9 octobre à la faculté de droit de Nantes et sera ouverte à tous les Verts, ainsi qu'aux associations et étudiants de la faculté qui le souhaiteraient.

- **Aquaculture / pêche** : Michel Daverat nous informe que la production d'huîtres triploïdes stagne, à notre grande satisfaction, à cause de problèmes de mortalité, mais également grâce à la mise en place d'un label pour le Bassin d'Arcachon, ainsi que d'un projet d'écloserie. Edwige envoie conjointement à Michel, ainsi qu'à Pierre Gildas Fleury les textes que nous avons sur les huîtres triploïdes, afin qu'il nous fassent une fiche thématique claire pouvant être mise sur le site des Verts, avec les autres fiches actualisées. Michel envisage une réunion sur l'aquaculture et la pêche avec les conseillers régionaux membres de la commission dans un premier temps.

- **Fiche " éoliennes off-shore "** : Martine Rouzaud s'engage à en faire la primo-rédaction pour ensuite la discuter et la valider en commission.

A cette occasion nous devons compléter la fiche " récifs artificiels " sur la protection et la reproduction des espèces. Michel Daverat nous informe qu'aux ports de Bayonne et du Verdon, on doit supprimer les récifs artificiels pour recalibrer le chenal de l'Adour et favoriser le cabotage.

Trésorerie :

En 2004 nous avons dépensé 193 € sur le budget de la commission et comptabilisons 21 adhérents à jour de cotisation. Nous pouvons donc prendre en charge quelques voyages d'ici à la fin de l'année.